

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Président du CPAS

Luc Mélon démissionnant de ses fonctions de président de l'Action Sociale, la candidature d'Eric Englebert est soumise à l'approbation du Conseil communal pour lui succéder.

C'est au service des citoyens les plus fragilisés qu'Eric Englebert souhaite s'engager en devenant Président du CPAS d'Amay ; et ce, dans la lignée de Luc Mélon, qui a mis un terme à son mandat politique il y a peu.

Travaux d'extension de l'école de Jehay

Dans le cadre de la construction d'une extension à l'école communale de Jehay et l'aménagement d'une aire de stationnement, le Collège a souhaité faire appel à la SPI (l'agence de développement de la province de Liège).

En effet, la SPI peut assister le maître d'ouvrage dès le début de ses projets ou à la carte selon les besoins. Elle met à disposition toute l'expérience qu'elle a acquise au travers des nombreux projets déjà suivis. La SPI est une intercommunale pure depuis 2009, elle travaille dans ce cadre en « in house » avec ses partenaires publics.

La SPI a remis une offre avec une estimation d'environ 25 jours à 850,00 €/j HTVA, soit 21.250,00 € HTVA. L'intervention de la SPI est soumise à l'approbation du Conseil communal.

Mesures de circulation

1. Zone 30 au centre d'Ampsin

Une limitation de la vitesse à 30 km/h ainsi qu'un règlement complémentaire sont soumis à l'approbation du Conseil communal en ce qui concerne le centre d'Ampsin :

- rue Chénia : après son carrefour avec la rue du Cimetière,
- avenue Hyppolite Dumont : immédiatement avant le sinusöide,
- avenue Hyppolite Dumont : avant son carrefour avec la rue Chénia (après son carrefour avec la rue Vinëve),
- rue du Château : immédiatement avant l'immeuble N°9,
- rue Saint-Joseph : après son carrefour avec la chaussée de Liège
- et rue Mont Léva : à hauteur de l'arrière de l'immeuble cadastré chaussée de Liège N°148,

2. Mise en circulation locale de la rue Rochette



Une interdiction de circuler à tout conducteur (à l'exception de la desserte locale), ainsi qu'un règlement complémentaire sont soumis à l'approbation du Conseil communal en ce qui concerne la rue Rochette.

Appel à projets Pollec 2021

Dans le cadre de la Convention des Maires (fondée en 2008), la Commune d'Amay, à travers son Plan d'Action (PAEDC), s'est engagée à **réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 40% d'ici 2030**.

L'Agence wallonne de l'Air et du Climat et le SPW DGO4 ont lancé un appel à candidature pour le suivi et la mise en œuvre des Plans d'Actions pour l'Energie Durable et la Climat (PAEDC) – POLLEC 2021.

Cet appel à projet comprend deux volets : un volet « Soutien ressources humaines » et un volet « Soutien aux investissements ». L'Administration communale propose de répondre au volet « Soutien aux investissements » en soumettant deux projets au Conseil communal.

1. Mobilisation : Préfinancement de l'audit logement

Ce projet, à destination des citoyens, porte sur le financement de l'audit logement nécessaire à l'obtention de primes Habitation de la Région Wallonne. Le projet est estimé à 70.000,00 € pour le financement d'environ 52 audits ainsi que la promotion du système de primes Habitation de la Région Wallonne sur une période de 2,5 ans. La part communale s'élèverait à 14.000,00€.

2. Investissement : Soutien à la mise en place d'une stratégie immobilière globale et à long-terme (2040)

Ce projet consiste en la mise en place d'une stratégie de rénovation du parc immobilier afin d'atteindre la neutralité carbone en 2040.

Cette stratégie se décline comme suit :

- Identification des besoins actuels et à venir ;
- Cadastre énergétique des bâtiments ;
- Monitoring des consommations d'énergie ;
- Réalisation d'audits sur les bâtiments nécessitant une intervention ;
- Plan d'action et d'investissement pour atteindre l'objectif de neutralité carbone.

Le projet est estimé à 288.000,00 € dont 165.000,00 € pour l'installation d'une comptabilité énergétique connectée et 123.000,00 € pour la réalisation d'audits, d'études de pré faisabilité et du plan d'action et d'investissement. La réalisation d'audits serait co-subsidiée par UREBA pour un montant de 48.000,00 €. La part communale s'élèverait à 48.000,00 €. Les frais récurrents liés à l'installation d'une comptabilité énergétique connectée sont estimés à 5000,00 €/an et seront subsidiés pour la durée du projet (48 mois).



Appel à candidature Comité de pilotage PAEDC Venez vous faire entendre !

L'atteinte des objectifs du Plan PAEDC nécessite la **participation de tous les acteurs locaux** : citoyens, entreprises, agriculteurs, associations, pouvoir public...

Pour participer à la mise en œuvre et à l'adaptation du PAEDC, **posez votre candidature afin d'intégrer le comité de pilotage du plan !**

Rôle du comité de pilotage

Le comité a pour objectif premier d'élaborer et de mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre les ambitions de réduction des émissions de CO₂ du PAEDC. Il est aussi invité à remettre des avis collectifs sur les projets envisagés par la Commune.

Comment s'impliquer ?

Les candidatures sont à envoyer **avant le 15 octobre 2021** à : planenergieclimat@amay.be en décrivant vos motivations à intégrer le **comité de pilotage du « Plan Energie-Climat »**.

Pour plus d'infos:

- Page « **Energie** » sur www.amay.be
- Quentin Lagaeyse, coordinateur du PAEDC, 0470/600.281 ou planenergieclimat@amay.be